

Bulletin d'engagement au *moto cross et side-car cross* à l'ancienne
du 12 septembre 2010

Montant de l'inscription et règlement à retourner à l'ordre de « Javron Véhicules Anciens » (The inscription and payment turn over with to order of Javron véhicules anciens).

Les inscriptions seront considérées définitives après règlement total (The inscription will be considered after the payment). Les inscriptions reçues après le **29 août 2010** ne seront plus acceptées. (Please send back engagement and payment before 29/08/10)

A renvoyer pour confirmation d'engagement avec le règlement à :

Mr BELLINOT Alain - La fosse-53250 Javron les chapelles

☎ 02-43-03-88-16

CATEGORIE

- 4 temps « bloc moteur » avant 1970 **cotisation : 10€**
- 2 temps 250 à 400 cm³ avant 1973 **cotisation : 10€**
- 4 temps « boîte séparée » avant 1965 **cotisation : 10€**
- Side-car avant 1980 **cotisation : 12€**

N° Course souhaité
(si possible 2 chiffres max.)
(If possible 2 numbers max.)

MOTO

Marque (brand) Cylindrée (rolled)
Type (type) Année (years)

PILOTE

Nom (Name) Prénom (First name)
Adresse (full address)
Ville (town) Code postal (Code)
Tél (phone) Date de naissance (date of birth)
N° licence UFOLEP N° licence AMCA
N° licence NCA N° licence NCB
Club

PASSAGER

Nom (Name) Prénom (First name)
Adresse (full address)
Ville (town) Code postal (Code)
Tél (phone) Date de naissance (date of birth)
N° licence UFOLEP N° licence AMCA
N° licence NCA N° licence NCB
Club

Un repas est proposé le samedi soir (11/09/10) sur le terrain, sur inscription. Ne sera prit en compte **que les repas réservés et payés** sur cette feuille. Aucune inscription sur place ne sera acceptée (gestion trop compliquée). (A meal is proposed on Saturday evening on the ground **without forget your inscription contribution**).

Nombre de choucroute(s) (number of sauerkraut (s)):
Nombre d'assiette(s) anglaise (number of English plate (s)):

Nombre de repas (number of meal)
Nombre adultes (adult) X 15€ = €
Nombre enfants (-12 ans) (children) X 7€ = €

Total = €

ATTENTION

Le pilote s'engage à avoir une licence en cours (un contrôle des licences et de casques sera effectué, un autre sur la machine). JVA décline toute responsabilité en cas d'incident.
Je déclare avoir lu et je respecterai le règlement UFOLEP.

Signature :